

**COMMUNE
D'AUSSAC-VADALLE**

***BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES***



Janvier 2018

Mairie 61, rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE
Tél : 05.45.20.61.60 / Fax : 09.72.31.00.94
Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr
Internet : www.aussac-vadalle.fr

Madame, Monsieur,

L'année 2017 qui vient de s'écouler nous aura apporté des moments de plaisir et de joie mais aussi des instants cruels et douloureux. Je pense aux attentats terroristes. Il faut rendre hommage aux forces de l'ordre, aux services de secours, sans oublier nos militaires qui combattent les bases des terroristes. Je pense également à nos proches qui nous ont quittés. Cette année 2017 nous aura malheureusement fait renouer avec les accidents mortels de la RN10.



L'année 2017 aura marqué notre pays avec un nouveau Président de la République, qui veut aller vite et qui avec 5 ordonnances a complètement changer notre quotidien.

Un effort sans précédent est imposé aux communes et aux citoyens. Si certains obtiennent des compensations, la ruralité subit souvent la double peine.

Nous avons aussi rêvé en 2017 avec l'astronaute Thomas Pesquet qui sera resté 6 mois dans la station spatiale Internationale. Et puis en fin 2017 la communauté de communes n'a pas cédé à la tentation SFR et a acté le déploiement de la fibre optique pour l'ensemble des foyers du territoire pour 2022. Cette décision peut sembler anodine aujourd'hui, mais dans 4 ans elle sera jugée essentielle à la vie dans nos communes. La communauté de communes de **Cœur de Charente** a été créée en 2017. Elle représente plus de 22 000 habitants, répartis sur 51 communes pour 2018.

A la rentrée de septembre nous avons accueilli deux nouvelles enseignantes à l'école primaire. Mme Virginie DEBACQ a en charge la classe de CP-CE1 et assure en outre la fonction de directrice et Mme Prisca LOUIS pour la classe de CE1-CE2.

Je les assure du soutien de la municipalité.



Cette année nous avons accueilli Monsieur et Madame Maas les nouveaux gérants du multiple rural. Je leur souhaite une belle réussite.

Plus récemment nous avons appris la reprise des transports Gilbert par DFL TRANSPORT. Je forme des vœux de réussite pour cette entreprise et pour son directeur.

En 2017 nous avons achevé la rénovation des écoles en mettant aux normes l'assainissement. Nous avons profité de ces travaux pour refaire la cour qui a été dotée d'un béton drainant afin de supprimer définitivement les flaques d'eau. Je remercie les entreprises qui nous ont accompagnés dans ce projet.



Les travaux de la traverse d'Aussac sont devenus une réalité avec l'enfouissement des réseaux qui devrait se terminer en avril. Si nous obtenons les accords des autorités, l'aménagement de la traverse devrait être réalisé entre septembre et décembre.

De nombreuses réalisations ont été conduites en 2017, la 3^{ème} et dernière phase de la rénovation du mur du lavoir de Vadalle, le local technique du centre socio culturel, la seconde salle de classe avec la pose d'un tableau numérique et bien sûr l'aménagement du terrain de loisirs. Pour celui-ci nous avons prévu dès les beaux jours, d'installer deux nouveaux bancs. Le bureau des adjoints est en cours de rénovation par nos agents communaux.

L'INSEE a estimé la population de notre commune à 517 habitants. Nous serions 2 habitants de moins qu'en 2017. Il s'agit de l'application de l'interpolation du recensement de 2016.

Cette année encore les finances communales sont dans le vert. Nous avons provisionné une partie des travaux de la traverse d'Aussac, mais nous attendons la réponse de l'ETAT pour connaître les subventions qui seront accordées pour ces travaux. Il nous faudra aussi attendre de connaître les éléments de la loi de finance 2018 qui va déterminer l'effort financier demandé aux communes.

Il faut encore s'attendre à la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat. Ces dotations qui sont pourtant l'exacte rétribution des tâches que la commune réalise en lieu et place de l'Etat.

En 2018, en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants nous allons revoir l'organisation du temps scolaire. Une proposition doit être communiquée à l'académie avant le 26 mars 2018. Il faudra avant s'assurer que les services soient en accord avec la nouvelle organisation.

Un autre sujet fera débat en 2018, c'est la périodicité de la collecte des ordures ménagères qui devra pour 2019 passer à 15 jours. En effet des taxes nouvelles vont s'appliquer et il deviendra irréaliste de conserver le ramassage hebdomadaire. Plusieurs réunions avec les services de CALITOM nous permettront de mieux appréhender ces contraintes nouvelles.

Enfin et surtout, 2018 sera l'année du centenaire de l'armistice de la Guerre 14-18. La municipalité invite toutes les personnes soucieuses de témoigner leur reconnaissance et leur respect à un hommage solennel qui sera rendu à l'occasion des commémorations du 11 novembre.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à faire vivre nos villages. Je salue le personnel communal pour la qualité de son travail et pour son attachement à notre commune.

Le Conseil municipal et le personnel de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2018. Que cette nouvelle année soit une source de bonheur, de santé et de prospérité pour toute votre famille et vos amis.

Gérard Liot
Maire



Infos Pratiques

Population de la commune :

Selon l'INSEE, à compter du 01 janvier 2018, le nombre d'habitants de la commune est de 517 habitants (Ce chiffre ne reflète pas la réalité, mais correspond à une moyenne calculée au 1^{er} janvier 2015).

Collecte des Ordures ménagères et tri sélectif : www.calitom.com

- Jour de collecte des ordures ménagères : tous les mercredis

- Jour de collecte des sacs jaunes : le mardi en semaines impaires

Les sacs sont à sortir la veille après 18 heures. Attention aux jours fériés, le ramassage est reporté d'un jour.
Les sacs jaunes sont distribués par la municipalité et sont disponibles en mairie.

Les tarifs municipaux :

*** Concessions de cimetière (nouveau cimetière uniquement)**

- Concessions de 15 ans 15,24 € le m²
- Concession de 30 ans 17,00 € le m²
- Concessions de 50 ans 20,00 € le m²
- Concessions perpétuelles 25,00 € le m² (accordées par décision du conseil municipal)

*** Columbarium :**

- Prix de la case du columbarium pour trente ans : 400,00 € (selon délibération du 28 juillet 2011)

*** Location du centre socioculturel**

Les tarifs de la mise à disposition du Centre Socioculturel sont les suivants selon délibération du 16/09/2015 :

	Habitants de la commune			Associations de la commune	Hors commune			Auto-entrepreneurs Activité culturelle ou sportive
	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle	Gratuit Dans la limite d'un nombre de réservation annuelle	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle	Grande et petite salle
1 ^{er} jour	90	20	30		160	60	70	15,00 €
Jour supplémentaire	50	10	20		90	40	50	Mensuel
								1 journée/hebdo.

*** Location du site de Puymérle**

Le site de Puymérle peut être loué aux tarifs suivants :

Habitants de la CDC Cœur de Charente : 30 Euros la journée

Hors CDC Cœur de Charente : 100 Euros la journée

*** Tarif cantine :**

Le tarif du repas est de 2,40 € (1^{er} janvier 2018)

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- le lundi de 14h00 à 18h00
- le mardi de 9h00 à 12h00
- le jeudi de 14h00 à 17h30

N° astreinte : 06.75.75.72.68
(à appeler en cas d'urgence)

Les coordonnées de la mairie sont les suivantes :

Tel : 05.45.20.61.60 – Fax : 09.72.31.00.94 -

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr Internet : www.aussac-vadalle.fr

Etat Civil 2017



Carnet rose

- le 11 février *Gary COUSSY* né à Saint-Michel
- le 01 avril *Nino, Gabin, Joao RASSAT PICARD* né à Saint-Michel
- le 03 avril *Rose, Jeanne, Marie GASCHET VRIET* née à Saint-Michel
- le 03 mai *Maël, Christophe, Régis CARTIER* né à Saint-Michel
- le 14 juin *Léonie, Margaux MARAIS* née à Soyaux
- le 29 juillet *Enola, Brigitte, Corinne CAILLAUD* née à Saint-Michel
- le 10 août *Alban, Théo KERENEUR* né à Soyaux
- le 29 août *Flora, Mélodie LOPEZ DAUCHY* née à Saint-Michel
- le 11 septembre *Oihanna, Lilly MICO* née à Saint-Michel
- le 08 octobre *Ismaël, James, George CARDINAUX* né à Saint-Michel



Mariage

- le 15 août **Madame RIFFAUD Mélissa et Monsieur LEFRANC Nicolas**
- le 21 octobre **Madame FONTENEAU Jocelyne et Monsieur AUPY Fabien**

Pacs

- le 30 novembre **Madame COMTE--BELLOIS Aléxia et Monsieur MICO Kévin**



Décès

- le 24 mars **Monsieur BRUNET Jacky, Georges, Paul**
- le 15 septembre **Madame POIRIER Juliette, Solange, Gabrielle**
- le 16 novembre **Monsieur LUSSAC François, Charles**

Club des Aînés d'Aussac-Vadalle

Le Club des Aînés affiche encore un dynamisme mais avec le temps ses effectifs diminuent par manque de nouveaux venus ; il compte à ce jour 25 adhérents.

Le Club fonctionne le Jeudi après-midi de 14 h à 17 h00 tous les quinze jours.
Nous faisons une pause estivale au mois de juillet-août.



L'objectif du club est de favoriser le bien-être de chacun et le mieux vivre ensemble pour éviter l'isolement. Chacun trouve plaisir à participer aux activités ludiques et divertissantes : jouer à la belote, au tarot, au scrabble, au triominos, à la pétanque si le temps le permet ou tout simplement échanger les dernières nouvelles et surtout rire.

Nous organisons un loto par an doté de nombreux lots.

Nous sommes attachés à nos traditions, aussi nous fêtons les Rois, la Chandeleur, la fête des grands-mères et noël. Un délicieux goûter clôture chaque rencontre.



Notre traditionnel repas de Noël gourmand et festif s'est déroulé le 16 décembre, il est très apprécié par les aînés. A cette occasion, nous avons récompensé Jeanine et Jean-Marie pour leur assiduité au club. Ils ont reçu des chocolats, remis par Monsieur Le Maire.

Président d'honneur : Monsieur Liot Gérard

Présidente : Madame Liot Régine

Vice-Présidente : Madame Brunet Monique.

Trésorière : Madame Coussaud Béatrice

Secrétaire : Madame Viudès Jeanne-Marie

Le Bureau et les membres du club des Aînés vous souhaitent une belle et heureuse année 2018



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AUSSAC-VADALLE

Notre amicale rassemble, bien entendu, tous les anciens combattants de la commune d'Aussac-Vadalle. Mais elle va bien au-delà, car elle regroupe, aussi, toutes les personnes qui veulent s'associer à la démarche du souvenir en l'honneur de ceux qui ont donné leur sueur, leur chair et même leur vie pour notre avenir, et qui ont fait notre histoire.

Elle participe très activement, aux côtés de la municipalité, aux cérémonies organisées en l'honneur de tous les soldats tués lors des deux dernières guerres mondiales (8 mai et 11 novembre), au cours des combats d'AFN (19 mars et 5 décembre) mais aussi de ceux qui ont été victimes lors des opérations extérieures.

L'amicale organise également, des manifestations en la mémoire de certains évènements marquants de notre pays. C'est ainsi qu'en 2018, à l'occasion du 100ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale, une cérémonie particulière aura lieu, à la gloire des « Poilus » de la commune d'Aussac.

Si vous souhaitez rejoindre l'amicale, vous êtes invité à participer à l'assemblée générale du 10 février prochain ou prendre contact avec un des membres du bureau qui se compose ainsi :

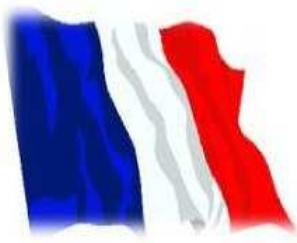
-Président :	René Ballet : 06-67-61-21-27 ;
-Vice-Président :	Jean-Paul Dechêne ;
-Secrétaire :	Marie-France Dechêne ;
-Trésorière :	Jeannette Ballet
-Membres :	Jean-Marie Coussaud et Lionel Pradignac

Porte drapeau : Jean-Pierre Linard

Porte-drapeau adjoints : Guy Linet et Lionel Pradignac

Dans l'attente de vous recevoir, le bureau et les membres de l'amicale vous présentent leurs

MEILLEURS VŒUX DE SANTE, JOIE ET BONHEUR, POUR 2018



Le Président
René Ballet

Syndicat de Chasse Aussac-Vadalle

Le bureau se compose des personnes suivantes :

Président d'honneur : Gérard Liot

Président : Régis Pouillat

Vice-Présidents : Jacky Kerjean et Michel Bourabier

Secrétaire – Trésorier : Georges Buteau

Secrétaire – Trésorier adjoint : Philippe Biaujout

Membres : Laurent SIRE ; Damien CHAMBRE ; Jean-Louis BOYER ; Jean-Pierre ROSIEK ; Wilfrid BERNIER

Le nombre de chasseurs se stabilise et un nouveau chasseur s'est joint à nous dans ce genre de sport.

Le syndicat de chasse poursuivra en 2018, son action de repeuplement pour certaines espèces et de régularisation des « nuisibles ».

Le syndicat de chasse a fait des séances de déterrage très bénéfiques, sous la responsabilité de M. BOURABIER Michel.

Le Président et ses chasseurs remercient M. le Maire et son Conseil Municipal pour leur nouveau local considéré comme un pavillon de chasse, pour les rendez-vous. Je n'oublierai pas la secrétaire de mairie qui se rend disponible lorsque l'on a besoin de ses services.

Le Président, les membres du bureau et les chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.





Association Intercommunale des Parents d'Elèves

L' A.I.P.E., est l'association des parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du R.P.I. (*Regroupement Pédagogique Intercommunal*) des communes d'Anais, d'Aussac Vadalle et de Tourriers.

L' A.I.P.E. compte aujourd'hui 33 membres, elle est un lien entre les différents acteurs de l'école : les élèves, les enseignants, les parents et les municipalités, notamment à travers ses manifestations. Ces dernières sont également un moyen de récolter des fonds pour aider financièrement les écoles dans divers projets pédagogiques ; tels que le cycle piscine pour les GS, CP, CE1 et CM2, les abonnements scolaires, du matériel éducatif, des spectacles, des sorties, les voyages de fin d'année...

Nous participons également à quelques achats de fournitures pour les ateliers organisés dans les Temps d'Activités Pérисcolaires et grâce à nos bennes de récupérations nous pouvons proposer en fin d'année scolaire une magnifique kermesse.

NOUVEAU CALENDRIER DES BENNES :

(2 de plus pour répondre à la demande et réduire les délais)

Toujours du lundi au lundi, toujours sur les parkings des salles polyvalentes, par roulement alphabétique.

- Semaine 2/2018 : ANAIS
- Semaine 9 : AUSSAC-VADALLE
- Semaine 14 : TOURRIERS
- Semaine 22 : ANAIS
- Semaine 27 : AUSSAC-VADALLE
- Semaine 37 : TOURRIERS

**N'hésitez pas à nous rejoindre
et pensez à conserver vos papiers et cartons
pour remplir nos bennes !
L'an dernier nous avons récolté 760 €
pour les enfants de nos écoles !
Merci pour votre implication.**

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- LE 04 MARS 2018 : CARNAVAL À AUSSAC-VADALLE,
- LE 30 JUIN 2018, GRANDE KERMESSE DES ÉCOLES À AUSSAC-VADALLE ET :

LOTO FAMILIAL DE L'A.I.P.E

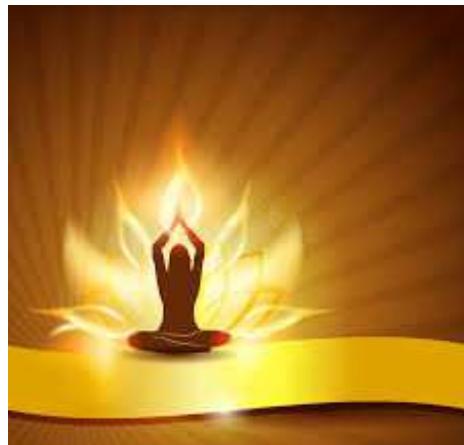
le 4 FEVRIER A AUSSAC-VADALLE

AU PROFIT DE NOS ÉLÈVES

aipe.charente@gmail.com - Céline au 06.71.58.11.03



CLUB DE YOGA TOURRIERS - AUSSAC-VADALLE



Le club de YOGA de Tourriers - Aussac-Vadalle, vous offre des séances de relaxation, de détente et d'assouplissement, adaptées à vos possibilités, sous l'égide d'Eddy, notre nouveau professeur.

Les séances ont lieu tous les mardis, de 17 h 45 à 19 h 00, dans la salle socio-culturelle d'Aussac-Vadalle, que la mairie a la gentillesse de mettre à la disposition du club, qu'elle en soit remerciée.

Sont également organisés des stages au cours desquels sont développés les règles du Yoga, le respect de l'humain ainsi que l'écoute de la nature.

Notre association fonctionne grâce à la subvention de la mairie de Tourriers, qui en est vivement remerciée, et à la cotisation des participants qui s'élève à 60 euros par trimestre.

Le bureau de notre club se compose ainsi :

Président :	René Ballet
Vice Présidente :	Annick Bellot
Trésorière :	Josiane Chauvaud
Trésorière adjointe :	Jeannette Ballet
Secrétaire :	Danielle Benoît
Secrétaire adjointe :	Annie Jaulin

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe des Yogistes peuvent venir essayer cette discipline le mardi puisque la première séance est gratuite. Elles peuvent également s'adresser à l'un des membres du bureau précités.

**DANS L'ATTENTE DE VOUS RECEVOIR, TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE UNE BONNE
ET HEUREUSE ANNÉE 2018.**



Bonne Année

2018

Nous vous souhaitons à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, ainsi qu'à vos proches, pour cette nouvelle année.

Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

Je souhaite également que notre association vous apporte toute satisfaction et espère que nous réussirons, ensemble, à convaincre un maximum de nos voisins et amis à venir nous rejoindre. Le seul but est de donner toute la crédibilité représentative nécessaire à une reconnaissance forte, auprès des différents acteurs et autorités, dans les démarches que nous ne manquerons pas de devoir effectuer.

Je compte sur vous pour nous aider, via la rubrique sur notre site "*Exprimez-vous*", à porter à notre connaissance tous faits ou signalements en rapport avec notre Association, tels qu'ils sont définis à savoir :

Article 2 : Objet

Cette association a pour vocation la défense de l'environnement, de la nature et de la biodiversité, du cadre de vie et du patrimoine paysager et bâti, dans le respect des individus, de leur santé et d'un développement économique qui soit respectueux de la qualité de vie.

Espérant répondre au mieux à vos attentes et vos demandes, sachez que nous restons à votre disposition et à votre écoute pour toutes suggestions.



Etude à méditer

Une étude a été faite par l'Etablissement Français du Sang de la Charente, (centre de transfusion d'Angoulême) et porte sur les années 2015 et 2016. Elle concerne les 9 communes d'Anais, Aussac-Vadalle, Marsac, Montignac-Charente, Tourriers, St-Amant de Boixe, Vars, Villejoubert et Xambes. Les chiffres portent sur le nombre de donneurs venus aux collectes se déroulant à Anais, Aussac-Vadalle, Marsac, Tourriers, St-Amant, Vars et sur le nombre d'habitants de ces 9 communes en âge de donner leur sang.

Pour chaque commune, le « taux de générosité » a été calculé, à savoir le pourcentage de donneurs de la commune par rapport au nombre d'habitants en âge de donner (entre 18 et 71 ans).

Ces taux s'échelonnent entre 6,8% et 2,4%. 4 communes ont un taux supérieur à 5%, 6 un taux supérieur à 4%. Aussac-Vadalle pointe à 3,2% .

Donner son sang ne présente pas de danger, le matériel utilisé étant à usage unique et un entretien avec un médecin précède le don. La prise de médicaments n'est pas forcément une contre-indication au don. Se renseigner auprès du centre de transfusion : 05.45.91.46.44.

N'attendons pas que la France ne soit plus auto-suffisante en sang et doive en importer car il proviendra de pays beaucoup moins regardants sur la qualité du produit, avec les risques pour les transfusés que cela pourrait occasionner. Et qui peut assurer que lui ou un de ses proches n'aura jamais besoin de recevoir du sang ou un produit dérivé du sang ?

Collectes 2018 (de 16h30 à 19h30, suivies d'une collation)

Anais : mardi 20 mars

Marsac : mardi 20 mai

Vars : jeudi 2 août

Tourriers : mercredi 10 octobre

St-Amant : vendredi 21 décembre



Aiguilles, seringues, scalpels, bandelettes... Ces déchets de soins usagés, qu'ils soient piquants, coupants ou tranchants présentent des risques. Attention, pour les jeter, il n'existe qu'une seule solution : les boîtes hermétiques gratuites DASTRI disponibles en pharmacie !

Si vous êtes en auto-médication et utilisez des seringues, aiguilles, scalpels, lancettes, cathéters..., ces déchets disposent d'une filière de collecte et de traitement spécifique. Ils présentent en effet des risques de blessures ou de piqûres avec transmission de germes, bactéries ou virus, pour ceux qui les manipulent. Cela peut concerner vos proches, les agents de collecte ou de tri lorsqu'ils sont mis par mégarde dans les sacs noirs ou les sacs jaunes.

Si vous réalisez vous-mêmes vos soins à domicile (diabète, hépatite, hémophilie..) ou administrez des soins à votre animal, soyez très vigilants après utilisation des aiguilles, seringues, lancettes...

Vous pouvez vous procurer une boîte spécifique gratuitement en pharmacie. En effet, grâce à l'éco-organisme DASTRI, la majorité des pharmacies du département dispose de contenants hermétiques sur demande. Une fois chez vous, vous y placez vos déchets médicaux. Puis une fois pleine, vous la rapportez à votre pharmacien qui pourra vous en remettre une nouvelle.

La liste des pharmacies partenaires en Charente sur le site internet www.dastri.fr

Des agents d'Attrion, le centre de tri départemental des sacs jaunes situé à Mornac, sont régulièrement blessés ! Les conséquences sont lourdes : analyses, suivi médical régulier pendant plusieurs semaines, stress et angoisse.

Une information de Calitom - www.calitom.com – n°vert 0 800 500 429



L'équipe de L'Epicerie Au Passage vous présente ses meilleurs vœux en cette année 2018 !

Nouveauté dans votre épicerie : réalisation de plateau de fruits/légumes frais le vendredi pour 15 euros seulement !

N'hésitez pas à nous contacter si cela vous intéresse

Votre épicerie vous proposera début février la vente de timbres dématérialisés, tel que les timbres amendes, carte d'identité, passeport ...

Rappel : livraisons à domicile, sur commande, de vos courses tous les jeudi matin pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Pizza du vendredi au dimanche soir à emporter

Suivez nous sur Facebook : Epicerie Au Passage

Pour nous contacter : 0545206161 ou epicerie.aupassage@gmail.com



Le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays du Ruffécois est un document réglementaire commun à l'ensemble des communes et des intercommunalités du Ruffécois afin de les guider et de les orienter dans la définition de leurs politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements... Les documents d'urbanisme et d'aménagement qui réglementent le territoire devront être compatibles avec le SCOT : Plans Locaux d'Urbanisme (intercommunaux ou non), cartes communales, opérations d'aménagement, Programmes Locaux de l'Habitat, etc. Il comprend plusieurs documents :

- Un rapport de présentation qui regroupe notamment un diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement,
- Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui affichera le projet de territoire en fixant les objectifs des politiques publiques d'aménagement en matière d'habitat, de transports et déplacements, de développement économique, touristique et culturel, ou encore de préservation des espaces agricoles et naturels et des paysages,
- Un document d'orientations et d'objectifs (DOO)

Aujourd'hui, le SCOT est en cours de finalisation de son DOO, c'est une mise en œuvre concrète du PADD. Il détermine les orientations générales de l'aménagement de l'espace et définit les règles permettant d'atteindre les objectifs du PADD. Il définit aussi les grands équilibres entre les espaces déjà urbanisés, les espaces à urbaniser et les espaces naturels. Le DOO représente ainsi le cadre de références des PLU/PLUi, cartes communales, DUP, ZAC et autres opérations d'aménagement de plus de 5 000m² de surface de plancher.

Le projet de territoire du SCOT du Ruffécois a affirmé clairement les grands choix stratégiques en faveur du maintien équilibré des bourgs et des services, du développement économique et de la préservation des caractéristiques patrimoniales et naturelles. Il établit les conditions d'un développement maîtrisé (mise en œuvre des projets dans l'espace et dans le temps) et notamment concernant les principes de restructuration des espaces construits ; revitalisation des centres bourgs, valorisation des paysages et prévention des risques.

Une exposition présentant ces choix, règles et orientations circulera dès le début de l'année 2018 dans les communes. Vous pouvez également consulter le site internet : www.scotduruffeocois.com pour plus de renseignements, lire les comptes-rendus des différentes réunions et laisser une remarque ou une interrogation sur cette démarche.



Calendrier des manifestations 2018



<u>Janvier</u>	12	Vœux de la municipalité et accueil des nouveaux habitants
	28	Assemblée générale des Anciens Combattants
<u>Février</u>	04	Loto – AIPE
	25	Repas du CCAS
<u>Mars</u>	04	Carnaval – AIPE
	19	Commémoration guerre d'Algérie – Anciens Combattants
<u>Avril</u>	08	Chasse aux œufs à Puymerle - AIPE
<u>Mai</u>	06	Course (CCAV)
	08	Cérémonie au Monument aux Morts et
	13	Banquet de l'Amicale des Anciens Combattants
		Journée détente (Club du Yoga)
<u>Juin</u>	30	Kermesse des écoles RPI à Aussac-Vadalle
<u>Juillet</u>	16	Bourse militaria (TS16) au centre socioculturel
<u>Septembre</u>	23	Assemblée Générale du TS 16
<u>Octobre</u>	19	Assemblée Générale du Club Cyclo d'Aussac-Vadalle
<u>Novembre</u>	11	Cérémonie au Monument aux Morts et
		Banquet de l'Amicale des Anciens Combattants
<u>Décembre</u>	05	Cérémonie commémorative A.F.N et des TOE



Coupe du Monde de Foot 2018 :

Samedi 16 juin

(12h00) France - Australie, à Kazan

Jeudi 21 juin

(14h00) France - Pérou, à Ekaterinbourg

Mardi 26 juin

(16h00) Danemark - France, à Moscou (Loujniki)

Huitièmes de finale

Dimanche 1er juillet

(16h00) 1er groupe B - 2e groupe A, à Moscou (Loujniki) (H5)
(20h00) 1er groupe D - 2e group C, à Nijni Novgorod (H6)

Samedi 30 juin

(16h00) 1er groupe C - 2e groupe D, à Kazan (H1)
(20h00) 1er groupe A - 2e groupe B, à Sotchi (H2)

Mardi 3 juillet

(16h00) 1e groupe F - 2e groupe E, à Saint-Petersbourg (H7)
(20h00) 1er groupe H - 2e groupe G, à Moscou (Spartak) (H8)

Quarts de finale

Vendredi 4 juillet

(16h00) Vainqueur H1 - Vainqueur H1, à Nijni Novgorod (Q1)
(20h00) Vainqueur H3 - Vainqueur H4, à Kazan (Q2)

Samedi 5 juillet

(16h00) Vainqueur H7 - Vainqueur H8, à Samara (Q3)
(20h00) Vainqueur H5 - Vainqueur H6, à Sotchi (Q4)

Demi-finale

Mardi 10 juillet

(20h00) Vainqueur Q1 - Vainqueur Q2, à Saint-Petersbourg

Mercredi 11 juillet

(20h00) Vainqueur Q3 - Vainqueur Q4, à Moscou (Loujniki)

Match pour la 3e place

Samedi 14 juillet : (16h00) Match pour la 3 place, à Saint-Petersbourg

Finale

Dimanche 15 juillet : (17h00) Finale, à Moscou (Loujniki)